

# BOITE À OUTILS RH POUR RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS D'EMPLOYEUR

## OBJECTIF

- Analyser les procédures internes en RH de son entreprise.
- Créer ou améliorer les outils RH.
- Connaître les obligations légales de l'employeur.

## PUBLIC

Chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur du secteur artisanal.  
Chef d'entreprise, salarié hors secteur porteur de projet.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formateur spécialisé en droit du travail et en pratique RH.  
Pédagogie participative, jeux de rôles, plan d'actions.  
Support de formation remis à chaque participant.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation, attestation de suivi de formation et d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.

## PROGRAMME

### La « boîte à outils RH » :

- Qu'est-ce qu'un outil RH ? Comment le créer ? Comment l'utiliser ?
- Objectif d'un outil RH : information, reporting, reconnaissance, motivation, contrôle, évaluation.
- Les outils de gestion et d'organisation : Organigramme, fiches de poste, réunions, procédures écrites, guide d'entretiens, grille d'évaluation...
- Les outils de reconnaissance et de valorisation : recueil des besoins de formation, motivation du personnel...
- Evaluation de l'utilité des outils : pertinence de la mesure, fréquence d'utilisation, renouvellement et amélioration des outils.

### Outils permettant de répondre à ses obligations d'employeur :

- Affichages obligatoires dans l'entreprise.
- La tenue des registres obligatoires.
- Obligation de prévention des risques.
- Préparer et mener ses entretiens professionnels.

**DURÉE 2 jours  
14 heures**

Inscription et informations :  
Contact **05 61 10 47 47**  
[formation@cm-toulouse.fr](mailto:formation@cm-toulouse.fr)

18 bis bd Lascrosses  
31000 TOULOUSE  
55 bd de l'Embouchure  
31000 TOULOUSE